

CONSEIL MUNICIPAL D'ARRAS

Séance du 7 Février 1932

PROCÈS - VERBAL

PRÉSIDENT : M. DELANSORNE, MAIRE ;

SECRÉTAIRE : M. DUCROCQ.

La séance est ouverte à 11 heures.

Sont présents: M. Delansorne, Maire, MM. Dozias, Lobbedez, Monory, Greber, Adjoint, MM. Mathon, Petit, Bouffard, Glorieux, Laporte, Pauchet, Lucas, Nicole, Pruvost, Gaillard, Ducatez, Masselin, Valère, Lefebvre, Duermaël, Thomas, Roché, Ducrocq, Bastide.

Excusés: MM. Dambrine, Delatour, Doutremépuich.

*
**

M. le Maire prend place au fauteuil présidentiel. Il a à sa droite M. Paquet, Inspecteur général des Monuments Historiques, et M. Dozias; à sa gauche M. Huignard, Architecte des Monuments Historiques et M. Lobbedez.

Assistent également à la séance MM. Decaux, Morin, Courage.

Réception de M. PAQUET.

M. le Maire prononce le discours suivant:

Mes Chers Collègues,

Après plus de 17 ans d'interruption, les séances du Conseil Municipal vont,

de nouveau, se tenir dans notre Hôtel de Ville reconstitué.

Le bombardement d'Arras et l'incendie avaient chassé les élus communaux du siège habituel de leurs réunions.

Bien qu'installés provisoirement dans des conditions satisfaisantes et disposant d'une salle répondant à sa destination, nous étions en quelque sorte des déracinés, des exilés.

Il semblait que notre action ne pouvait pas s'exercer comme autrefois et que le cœur de la cité avait cessé de battre, loin du lieu qu'ont honoré tant de grands ancêtres, où depuis des siècles tant de décisions ont été prises dans l'intérêt et pour le bien de la collectivité.

C'est que, pour nous, l'Hôtel de Ville est un symbole, c'est là que la résistance aux forces d'oppression s'est toujours affirmée; c'est là que se sont organisées les luttes pour la défense et la libération des victimes des régimes déchus; c'est là que le Peuple a applaudi à l'effondrement des trônes; c'est là que la République a été acclamée par les foules enthousiastes; c'est là, enfin que nos libertés ont été proclamées.

Aussi, est-ce une grande joie pour nous de prendre aujourd'hui possession de ce local, dont les richesses artistiques et décoratives font notre admiration comme elles feront aussi celle des visiteurs.

Dans cette salle, bien faite pour les inspirations généreuses et sereines, vous ne pourrez que continuer à consacrer tous vos efforts à la défense des intérêts de tous nos concitoyens, à l'amélioration de leur bien-être.

Il est un homme auquel doit, en ce jour, aller toute notre reconnaissance pour la persévérance, le dévouement, la science et le talent qu'il a apportés dans la reconstruction de cet édifice, véritable Monument d'art qui domine orgueilleusement deux places uniques dans toute la région du Nord:

J'ai désigné: *M. Pierre Paquet, Inspecteur Général des Beaux-Arts.*

En témoignage de cette reconnaissance, je vous demande de délibérer à l'unanimité que le titre de *Citoyen Honoraire de la Ville d'Arras* sera décerné à *M. Pierre Paquet* et que procès-verbal de cette délibération sera conservé dans les Archives Municipales.

Je vous demande de décider également que la Médaille de la Ville d'Arras lui sera offerte comme témoignage particulier de notre estime et de notre sympathie.

M. Paquet. — Je suis profondément ému par la délibération que vous venez de prendre. Le très grand honneur que vous venez de me faire me touche infiniment. Aucun titre ne pouvait m'être plus flatteur ni plus précieux que celui de Citoyen d'Arras que vous venez de me décerner. De tout cœur je vous dis merci à tous.

Vifs applaudissements.

M. Hollart prononce le discours suivant:

Monsieur le Maire,
Messieurs les adjoints,
Messieurs les membres du Conseil Municipal.

Je croirais manquer à mon devoir en ne prenant pas la parole comme doyen d'âge de la Presse, pour vous exprimer au nom de tous mes confrères, notre entière satisfaction de la très grande marque d'estime et de considération que vous avez bien voulu nous témoigner, en nous réservant une place aussi somptueuse, au milieu de votre magnifique salle de Conseil Municipal.

Nulle part, à ma connaissance, il n'a été accordé à la Presse un tel honneur d'occuper des fauteuils aussi luxueux; je crois même pouvoir ajouter, étant convaincu, que nous ferons des envieux.

Que nous sommes loin de la cage exigüe qui nous était dévolue dans l'ancienne salle du Conseil d'avant-guerre, et combien nous apprécions aujourd'hui le délicieux confort que nous devons un peu aussi, au très distingué architecte M. Paquet, qui présida avec tant de science artistique à la reconstitution de notre remarquable maison commune. Qu'il me soit donc permis, en lui rendant hommage, de le saluer ici au nom de tous mes confrères.

Permettez-moi encore, Monsieur le Maire, Messieurs, de vous remercier très sincèrement de cette marque de sympathie et qu'en retour elle nous incite à collaborer avec vous, en toute indépendance, à l'extension du bon renom de la Ville d'Arras et à la progression de son développement pour le plus grand bien être de ses habitants.

Vifs applaudissements.

M. Dozias. — Mon cher Maire et Ami. Permettez-moi au nom de mes Collègues du Conseil de vous remercier et de vous dire le bonheur que nous avons de vous voir présider cette solennité. Tous nous savons ce que vous faites au Conseil Municipal et toute la population arrageoise sait le temps et les soins que vous apportez à l'administration de la Ville et à la direction de cette Municipalité. Aussi le vœu le plus sincère et le plus cher du Conseil Municipal tout

entier est de vous voir présider le plus longtemps possible à ses destinées.

Vifs applaudissements.

M. le Maire. — Messieurs. Je remercie de tout cœur mon Collègue et Ami Dozias des paroles aimables qu'il vient de m'adresser. Je continuerai comme par le passé à donner tout mon temps et tout mon cœur pour le plus grand bien de la Ville d'Arras.

Vifs applaudissements.

La séance est levée à 11 heures 25.